

Equipements pour le GAB:

1) Protections pour épaule, bras, cuisse ou jambes

Attention, ces protections doivent être capitonnées, c'est-à-dire **rembourrées et non rigides**.



2) Sous-vêtements (cuissards) et Manchettes

Ces derniers sont autorisés à conditions que la **couleur dominante** soit noire, blanche ou de la même couleur que celle du maillot.



- 3) Les sous-maillots à **manches courtes** sont autorisés pour autant que la couleur dominante soit noire, blanche ou de la même couleur que celle du maillot.



OK